

## Notes du grand oral

Intro :

**1er janvier 1997** : indépendance de Hong Kong ; cause de l'annexion? = guerres de l'opium  
=> En quoi les guerres de l'opium ont-elles contribué à l'émergence d'une législation internationale contre la drogue?

I/ Marché de la drogue = potentiel de danger pour les relations internationales

->vente de drogue-> développement des **politiques mercantilistes**.

Déséquilibre balance commerciale Chine// Europe => 1ère guerre de l'opium. Défaite chinoise qui acte monopole des Britanniques.

->opium est également une **arme géopolitique**.

Alliance :

France ; Angleterre ; Russie ; Etats-Unis VS Chine = 2ème guerre de l'opium, une guerre asymétrique. **Traité de Pékin de 1860** acte le contrôle de l'Europe sur la Chine + déclin de l'Empire.

II/Face à un problème commun, alliance des Etats pour livrer une « guerre à la drogue »

->guerres de l'opium **ont affecté directement les populations** ex : baisse de l'espérance de vie. En réaction les Etats font des réglementations intérieures = inefficaces car le trafic s'est mondialisé.

-> **mobilisation des Etats**. **En 1961**, la Convention de Genève donne naissance à l'Organe international de contrôle pour les stupéfiants.

III/ Toutefois, il y a de nombreuses faiblesses dans cette législation

-> **souveraineté des Etats > droit international**. Ex : Chine, politique ambiguë dans le cadre de la lutte contre la drogue.

->importance grandissante des **acteurs non-conventionnels** => justice international impuissante. Pirates, narcotrafiants etc.. qui ont intégré de nouvelles logiques ex : paradis fiscaux.

Conclusion :

Récapitulation du plan + ouverture sur les Etats qui transgressent le droit international pour livrer leur propre « guerre à la drogue » ex : Philippines.